

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT N°336

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le *Règlement N°336 modifiant le Règlement de zonage numéro 265 tel qu'amendé relativement aux usages spécifiquement autorisés dans les zones résidentielles RbM.13 et RdP.7 ainsi que les grilles de spécifications s'y rattachant* a été adopté le 14 septembre 2021 à la réunion ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer et entrera en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité situé au 66, rue Principale Est, Berthier-sur-Mer. Le règlement sera également disponible sur le site Web de la Municipalité.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 3^e jour de mars deux mille vingt-deux.



.....
Marie Eve Lampron, Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie Eve Lampron, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre huit heures et neuf heures de l'avant-midi, le 3^e jour de mars 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce troisième jour de mars deux mille vingt-deux.

Signé :
Marie Eve Lampron, Directrice générale et greffière-trésorière